

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS No. 5/10

Objet	Chemins de La Vaux et des Glycines
Opération proposée	Réfection
Réalisation	Dans le courant de l'année en cours
Coût de l'opération	Fr. 224'500.-
Financement	Par trésorerie courante ou emprunt
Durée d'amortissement	30 ans
Planification de la dépense	Une somme de Fr. 120'000.- est prévue pour 2010 dans le plan d'investissement établi pour la période 2010-2014

Remarque (s)

La COFIN relève, en ce qui concerne le Ch. de La Vaux, qu'il s'agit de la deuxième étape de réfection. La première a été réalisée en 2006 et dans cette perspective le Conseil communal a voté un crédit de Fr. 100'000.-. La réfection totale de ce chemin aura donc coûté Fr. 220'000.-.

Conclusion

Considérant

- a) que le crédit demandé par la Municipalité est partiellement inscrit dans le plan d'investissement précité,
- b) et, par ailleurs, que son montant se trouve dans les limites fixées par le plan d'endettement communal,

La COFIN émet un préavis favorable auprès de la commission ad'hoc pour l'octroi du crédit demandé.

Le président :

Jean-Pierre Jotterand

Aubonne, 7 juin 2010